

LA GESTION DU CONTRAT DE TRAVAIL : clauses et ruptures, congés payés, conséquences de la maladie

PROGRAMME

A- LE CONTRAT DE TRAVAIL ET LES AUTRES CONTRATS VOISINS

- Contrats de travail
- Stages
- Intérim
- Sous-traitance

B- CHOISIR LE CONTRAT DE TRAVAIL LE PLUS ADAPTÉ AUX BESOINS DE L'ENTREPRISE

- Contrat à durée indéterminée/contrat à durée déterminée
- Contrat à temps plein / contrat à temps partiel
- Les autres types de contrats de travail (contrats spécifiques)

C- LES CLAUSES DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les clauses obligatoires
- Les clauses spécifiques

D- MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les différentes causes de modifications du contrat de travail (lieu, qualification, rémunération ...)
- Rédiger les avenants

E- RUPTURE ET SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les différents cas de suspension du contrat (indemnisées, non indemnisées)
- Les différents modes de ruptures du contrat de travail :
 - Démission, licenciement
 - La rupture conventionnelle
 - Les autres modes de ruptures

Réf. EDS012

Public

Membre du service RH

Pré-requis

Maîtrise de la langue française

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances juridiques indispensables pour choisir le contrat de travail le plus adapté aux besoins de l'entreprise.

Rédiger et gérer les contrats.

Eviter les risques de requalification des contrats.

Gérer la rupture du contrat de travail.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques avec mise en situation

Durée

3 jour soit 21 heures

Nature de la sanction

Attestation de fin de formation

Calendrier 2019

AGEN :

- 24-30 sept. 7 octobre

Tarif

910 € HT

Intervenant

Dominique CATAPANO

Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50

MARMANDE – 05.53.84.82.82